

Rapport N° 52

Réaménagement du chemin des Tines et du chemin du Couchant/ des Saules

Demande de crédits d'études de CHF 50'000.- TTC et CHF 49'400.- TTC

Nyon, le 27 octobre 2017

Au Conseil communal de Nyon

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission, composée de Mesdames Michèle Miéville-Blondel, Amparo Lazcani et Edyta Graf (rapporteuse) ainsi que Messieurs Nicolas Bourquin, Maurice Frei, Joseph Gulizia, Fabien Héritier, Olivier Stalder, s'est réunie le mercredi 16 août 2017 afin d'étudier le préavis n°52/2017.

La commission a entendu Madame la Municipale Roxane Faraut Linares, ainsi que Monsieur François Menthonnex, Chef de service Travaux, Environnement et Mobilité. Elle les remercie pour la qualité des informations fournies lors de la séance.

Préambule

Monsieur Menthonnex, a rappelé la planification d'aménagement des deux axes routiers prévus dans le cadre de l'aménagement:

- L'axe routier du chemin des Tines, la route qui donnera l'accès à l'écoquartier du Stand dans sa partie Est (parcelle n° 1071) et l'EMS "Les Tines" dans la partie Ouest (parcelle n°2448).
- L'axe routier du chemin du Couchant / chemin des Saules situé dans le quartier Jardins du Couchant et donnant l'accès entre l'Avenue Alfred Cortot et la Route de Divonne.

Chemin des Tines

Pour rappel, l'aménagement du Chemin des Tines a déjà eu une demande de crédit d'études d'aménagement refusée par le Conseil en 2014 (préavis n° 191/2014) mais cette fois, l'aménagement a été présenté d'une autre manière, avec sa situation actuelle et la construction de toute la partie Sud du Chemin des Tines qui demande des aménagements supplémentaires.

L'aménagement du quartier du Stand va apporter 330 nouveaux résidents et l'établissement médico-social (EMS) une soixantaine de lits. Pour que l'aménagement soit adéquat, le service de Travaux, Environnement et Mobilité demande une somme de CHF 50'000.- pour financer le crédit d'étude. Il est donc prévu d'étudier l'aménagement de la Zone 30, le stationnement de bus (2 arrêts prévus), les bons gabarits de la route pour les transports publics et voitures ainsi que les places de parking.

Chemin du Couchant / des Saules

Avec l'aménagement du Quartier Jardins du Couchant, la nécessité d'aménagements de la route "interne" donnant un passage au travers de cet emplacement semble être une évidence.

En effet, le chemin du Couchant existant permet d'accéder depuis l'Avenue Alfred Cortot mais ne va pas donner la possibilité de traverser la zone en voiture. L'autre côté, depuis la Route de Divonne, il y aura l'aménagement d'un nouveau Chemin des Saules (un nom qui apparemment a été proposé car il y a eu dans le passé lointain des Saules sur cette emplacement) qui donnera l'accès aux nouveaux bâtiments. Toute la route sera aménagée en Zone 20 avec la circulation piétonne, mobilité douce et l'accès aux écoles (Ecole du Couchant et l'Ecole Nyon-Marens) donnant l'accès rapide et sécurisé.

Pour rappel, le quartier du Couchant dans l'ensemble va accueillir environ 900 nouveaux habitants et créer 180 emplois. Il est donc nécessaire d'imaginer les axes avec ses aménagements, la planification de la largeur de la route, aménagement paysagers et la manière de structurer l'ensemble pour apporter la sécurité et la mobilité dans cette partie de la ville.

Le coût de cette étude a été calculé pour le montant total de CHF 49'400.-

Conclusion:

La commission, unanime, pense qu'il est important de réaliser les études de l'aménagement et coordonner les travaux d'aménagements extérieurs pour les deux projets de construction.

Les prestations par projet consistent à réaliser l'avant-projet, le projet définitif, la demande de l'autorisation et l'appel d'offres publiques.

Selon la planification présentée, les projets doivent être terminés avec des autorisations au début de 2018, suivie par les demandes de préavis pour les crédits de réalisation en été 2018 et les travaux sont prévus en 2018.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la (les) décision(s) suivante(s) :

Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis n° 52/2017 concernant la demande de crédit nécessaire au financement des prestations d'ingénieurs pour l'étude du réaménagement du chemin des Tines et l'étude du réaménagement du chemin du Couchant / des Saules.

ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'autoriser la Municipalité à procéder à l'étude du réaménagement du chemin des Tines ainsi qu'à l'étude du réaménagement du chemin du Couchant / des Saules;
2. d'accorder un crédit de CHF 50'000.- pour le chemin des Tines, montant qui sera à porter en augmentation du compte N° 9143-20 - *Dépenses du patrimoine administratif, dépense amortissable en 5 ans ;*
3. d'accorder un crédit de CHF 49'000.- pour le chemin du Couchant / des Saules, montant qui sera à porter en augmentation du compte N° 9143-20 - *Dépenses du patrimoine administratif, dépense amortissable en 5 ans ;*

La Commission :

Mesdames Michèle Mieville-Blondel, Amparo Lazcani, Graf Edyta (présidente et rapportrice)
Messieurs Nicolas Bourquin, Maurice Frei, Joseph Gulizia, Fabien Heritier, Olivier Stalder